

**WIMEREUX**  
**Département du Pas-de-Calais**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mercredi 08 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six,  
le huit avril à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

**DÉLIBÉRATION N° 20260408\_32**

↳ Acquisition de matériel au sein du service petite enfance - Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais.

-----  
**Date de la convocation**

▪ 02 avril 2026

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

**Présents**

Mme DUQUESNE Cécile, M. BOUTLEUX Guy, Mme ROUSSEAU Marie-José, M. CAILLIER Christophe, Mme FOURNY Micheline, M. DEVIN Serge, Mme COLL Hélène, M. DUBRULLE Marc, Mme BRICHE Noémie, M. SAMUEL Jean-Michel, Mme BAILLARD Sylvie, M. LELEU Bruno, Mme POUBLON Marie-Simone, M. ARBLAY Bertrand, Mme CORDEBAR MERGLEN Pierrette, M. SENEAL Maxime, Mme BERNARD Sabine, M. GHEZAL Mehdi, Mme NOURTIER Fabienne, M. BOISLEUX Arthur, Mme HARDUIN Loëtitia, MM. DESPIERRE Christian, GIRES Jean-Christophe, Mme BARDEAUX Sandrine, MM. JOUGLEUX Jean-Luc, SERGENT Didier, MORBIDELLI Philippe, Mme PROVIN Valérie.

**A été nommé secrétaire de séance**

**M. DEVIN Serge**

**SERVICE PETITE ENFANCE**

**ACQUISITION DE MATÉRIEL AU SEIN DU SERVICE PETITE ENFANCE  
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS  
FAMILIALES DU PAS-DE-CALAIS**

Le 13 mars 2026, la Commune a déposé auprès des services de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais une demande de subvention d'investissement (2026 CAF - Equipement et véhicule).

Le projet qui concerne le projet de réaménagement du dortoir et de l'espace repas du multi-accueil Nougatine se décline en l'acquisition de :

- lits et de matelas :

Depuis le passage à 20 repas, le dortoir est plus encombré, posant des problèmes de sécurité et de bien-être pour les enfants, les espaces entre les lits étant réduits. Les lits actuels sont trop grands contrairement aux lits nouvellement proposés qui apporteront un gain de place et seront adaptés à la configuration du dortoir tout en assurant un confort à chaque enfant.

- tables et chaises :

L'achat des tables et chaises datent de l'ouverture de la structure, les chaises sont devenues vétustes. Lorsque ce matériel avait été acheté, la structure accueillait les enfants jusque l'âge de 6 ans. Aujourd'hui, ce matériel n'est plus adapté aux enfants accueillis qui sont plus jeunes. Il est important que chaque enfant puisse être installé de manière adaptée à son développement et sa morphologie.

Les tables et les chaises retenues dans ce projet sont évolutives grâce à des réhausses pouvant être intégrées ou non sur les pieds de tables et des chaises multipositions, répondant ainsi le plus justement possible aux besoins des enfants et leur bien-être comme la charte nationale du jeune enfant le rappelle.

En conséquence,

**Après avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Le Conseil Municipal,**

**VALIDE** le projet de réaménagement du dortoir et de l'espace repas de la structure petite enfance Nougatine,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais sa participation la plus élevée et à signer tous les actes afférant,

**DIT QUE** les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,  
**Serge DEVIN.**

**#signature#**